



*Equilib'Retz Ju-jitsu - Self Défense - Taïso*

## DOSSIER D'INSCRIPTION (à partir de 10 ans)

**SAISON 2018-2019**

(03/09/2018 au 27/06/2019)

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ n° licence FFJDA :

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

Téléphone(s) : \_\_\_\_\_

Mail (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Grade : \_\_\_\_\_ obtenu le : \_\_\_\_\_

### Pièce obligatoire pour l'inscription :

**CERTIFICAT MEDICAL**

### Horaire des cours (du 03/09/2018 au 27/06/2019)

- Taïso                    lundi de 17h30 à 18h30 et jeudi de 19h à 20h  
 Self-défense        lundi de 18h30 à 20 h00  
 Ju-jitsu                lundi et jeudi de 20h00 à 21h30

### Adhésion licence

- 38 euros                chèque à l'ordre « Equilib'Retz JST »

### Cotisation annuelle

Nombre de personnes par famille	Nombre d'activités	Prix par personne	Licence	Total	Choix
1 personne	1	152	38	190	
	2	172	38	210	
	3	192	38	230	
2 et plus	1	137	38	175	
	2	155	38	193	
	3	173	38	211	

- Chèque à l'ordre « Equilib'Retz JST »

**Réservé conseil d'administration**

**Paiement : (possibilité paiement en 3 fois dépôt les 30/09 – 31/10 – 30/11)**

Chèque N°.....Emetteur.....Banque.....Somme .....

Chèque N°.....Emetteur.....Banque.....Somme .....

Chèque N°.....Emetteur.....Banque.....Somme .....

ESPECES : Somme :.....

## LES AUTORISATIONS

---

### Personnes à prévenir

Nom : ..... Tél : ..... Qualité : .....  
Nom : ..... Tél : ..... Qualité : .....  
Nom : ..... Tél : ..... Qualité : .....

Je certifie avoir produit le certificat de non contre-indication à la pratique du sport concerné datant de moins de trois mois (ajouter mention « compétition » si compétiteur).

---

### Droit à l'image et au son

Mineurs

Je soussigné(e) (Nom et Prénom) ..... représentant légal de (Nom et Prénom de l'enfant) .....

- Autorise  
 N'autorise pas

Majeurs

Je soussigné(e) (Nom et Prénom) .....

- Autorise  
 N'autorise pas

L'association Equilib'Retz JST à utiliser les photos, vidéos, bandes sonores ou tout autre document/support, pris lors des cours, stages, compétitions ou tout autre événement organisé par l'association ou auquel elle participe. Ces documents pourront être utilisés pour alimenter le site internet du club, des publications dans la presse ou des supports à caractère promotionnel en faveur du club, et ceci dans le seul but de promouvoir les activités de notre club.

---

### Uniquement pour les mineurs

Je soussigné( e) (Nom et Prénom du représentant légal) .....

autorise mon fils/ma fille (Nom et Prénom de l'enfant) ..... à participer aux différentes manifestations sportives de la saison que le club proposera ;

autorise l'intervenant à faire le nécessaire pour la prise en charge de tout soin médical urgent ou toute intervention qui s'avérerait indispensable conformément aux recommandations du corps médical consulté. A défaut, il (ou elle) sera pris en charge par les services d'urgences.

---

**Fait à Pornic, le..... Signature**

*précédée de la mention « Lu et approuvé ».*

### **Art.1 - CONDITIONS D'ADHÉSION**

Pour être considéré comme adhérent au sein d'Équilib'Retz JST il est nécessaire :

#### **Pour les adhérents pratiquants :**

- De remplir un dossier d'inscription (défini chaque année par le conseil d'administration).
- De régler la licence obligatoire et la cotisation annuelle.
- **De fournir un certificat médical de moins de trois mois** (*indiquant apte aux disciplines désirées – taïso/jujitsu/self défense – les compétiteurs aptes à la compétition*).

#### **Pour les adhérents non- pratiquants :**

- De remplir une fiche d'adhésion
- De régler une cotisation annuelle fixée chaque année par le conseil d'administration : de 30 € (2018-2019).
- Pour les membres d'honneur selon les statuts (les membres qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à l'association), dispense de cotisation.

### **Art.2 - RÈGLEMENT DES COTISATIONS**

Le montant de la cotisation est dû pour la totalité de la saison et il ne sera restitué sous aucun prétexte.

Paiement par chèque (possibilité de déposer 2 ou 3 chèques lors de l'inscription – mis en banque les 30/09 – 31/10 et 30/11 de l'année en cours) ou espèces contre attestation de paiement.

#### **Ordre du(des) chèque(s) « Equilib'Retz JST ».**

### **Art.3 - INFORMATIONS SUR LES ADHÉRENTS**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux informations qui vous concernent et de rectification.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez- vous adresser aux membres du bureau en cours.

### **Art.4 – ENTRAÎNEMENT**

Il est interdit de commencer l'entraînement sans le professeur.

Tout le monde travaille avec tout le monde.

La sécurité, de soi-même et de ses partenaires, est une obligation.

Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de mise au sein du club.

Toute personne se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclue temporairement ou définitivement.

Le club n'est pas responsable des vêtements ou objets laissés aux vestiaires ou aux abords du tatami.

### **Art.5 - HYGIÈNE**

La douche doit se faire rapidement.

Il faut aller uniquement dans le vestiaire attribué.

La sortie de la salle et des vestiaires doit être rapide après le cours.

Le dojo et les vestiaires doivent rester propres. Les pansements, bandages, bouteilles..., doivent être ramassés.

L'accès aux vestiaires est réservé aux adhérents.

Ongles coupés courts, cheveux longs attachés (avec une attache sans métal ni plastique).

### **Art.6 – SÉCURITÉ**

Les bijoux et plus généralement tout ce qui est métallique ou de nature à blesser les partenaires d'entraînement sont interdits.

En cas d'accident, il sera fait appel au service d'urgence. Vous autorisez les membres du Bureau d'Equilib'Retz JST à prendre toutes mesures nécessaires en cas d'accident.

Prévoir vos propres pansements et bandages éventuels. Les membres du bureau d'Equilib'Retz s'engagent à fournir au professeur le minimum autorisé pour pallier les premières urgences.

**Signature du licencié**

Pour les mineurs

**Signature** du représentant légal

*(Précédée de la mention « lu et approuvé »)*